

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

Secourisme – Sauvetage aquatique – Enseignement du sport - Sauveteurs Secouristes du Travail – Formateurs
*Association déclarée à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, comme Organisme de Formation
Statuts déposés le 08/02/2008 à Nancy, avec parution sous le n°: 20080012 au journal officiel.*

CATALOGUE DES FORMATIONS



Version 4

Octobre 2024

SOMMAIRE

Gestes Qui Sauvent (G.Q.S.)	Page 03
Prévention & Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C. 1)	Page 04
Formation Continue PSC1 (F.C. PSC1)	Page 05
Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)	Page 06
Maintien & Actualisation des Compétences S.S.T. (M.A.C. SST)	Page 07
Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (P.S.E. 1)	Page 08
Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (P.S.E. 2)	Page 09
Formation Continue PSE (F.C. PSE)	Page 10
Pédagogie Initiale & Commune de Formateur (PIC F)	Page 11
Formateur en Prévention & Secours Civiques (P.A.E. F PSC)	Page 12
Formation Continue PAE Formateur PSC (FC PAE F PSC)	Page 13
Formateur S.S.T. (F SST)	Pages 14 à 16
Maintien & Actualisation des Compétences de Formateur SST (MAC F SST)	Pages 17 à 19
Formateur de Premiers Secours (P.A.E. F PS)	Page 20
Formation Continue PAE Formateur PS (FC PAE F PS)	Page 21
Formateur de Formateurs (PAE FDF)	Page 22
Conception & Encadrement d'une Action de Formation (CEAF)	Page 23
Formation Continue Formateur de Formateurs (FC PAE FDF)	Page 24
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.)	Page 25
Recyclage B.N.S.S.A.	Page 26
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité « Activités Aquatiques et de la Natation » (BP JEPS AAN)	Page 27
Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur (CAEP MNS)	Page 28
Surveillant Sauveteur Aquatique en Eaux intérieures (S.S.A. E.I.)	Page 29
Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (S.S.A. L.)	Page 30
Formation Continue S.S.A. E.I.	Page 31
Formation Continue S.S.A. L.	Page 32
Formateur de Surveillant Sauveteur Aquatique en Milieu Naturel (F SSA MN)	Page 33
Formation Continue Formateur SSA MN (FC F SSA MN)	Page 34
Formation Assistance & Secours en Milieu Sportif (ASMS)	Page 35
Formation Equipier de Première Intervention (EPI)	Page 36

G.Q.S.

les Gestes Qui Sauvent

OBJECTIF :

* Sensibiliser aux différentes techniques de secourisme le plus grand nombre de citoyens. Tremplin vers une formation plus conséquente ; le PSC1.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être âgé de 10 ans minimum

CONTENU :

Accueil & présentation
Alerte
Perte de connaissance
Plaies

Protection
Hémorragies externes
Arrêt cardiaque
Conclusion

DUREE :

2h de face à face pédagogique (*prévoir 2h30 sur une ½ journée*)

MODALITES :

Groupe de 15 participants maximum

Délivrance d'une Attestation de Sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent à l'issue



TARIF
nous consulter

Prévention & Secours Civiques de niveau 1

OBJECTIF :

- Faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant ou en faisant réaliser les gestes de premiers secours adaptés.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être âgé de 10 ans minimum

CONTENU :

Le citoyen de sécurité civile

Protection

Obstruction des voies aériennes

Plaies

Traumatismes

Perte de connaissance

Alerte & protection des populations

Alerte

Hémorragies externes

Brûlures

Malaise

Arrêt cardiaque

DUREE :

7h minimum de face à face pédagogique
(prévoir 8h sur une journée ou deux ½ journées)

MODALITES :

Groupe de 10 participants maximum.

Evaluation formative à visée certificative avec délivrance du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile PSC1, conformément au RIF-RIC de la FNMNS.



CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE - PSC 1

Un diplôme est délivré à la fin de la formation. Il est valable pendant 5 ans à compter de sa délivrance. Il est délivré à la fin de la formation. Il est valable pendant 5 ans à compter de sa délivrance. Il est délivré à la fin de la formation. Il est valable pendant 5 ans à compter de sa délivrance.

Le Président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport, déclarant que _____, né(e) le 05/01/1981 à COLMAR (68), remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément au dispositif de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à _____ le présent certificat de compétences.

Fait à Tomblaine, le 16/03/2023



Jean Claude SCHWARTZ

PSC 1 - FNMNS - N° 2012 / A-18-82 / 00002

TARIF

nous consulter

F.C. PSC1

Formation Continue « Prévention & Secours Civiques de niveau 1 »

OBJECTIF :

* Etre à jour des nouvelles recommandations PSC1 de la DGSCGC en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire du PSC1 ou son équivalent

CONTENU :

Conforme à l'Arrêté du 21 Décembre 2020 & à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en Décembre, pour l'année N+1

DUREE :

3 à 4h de face à face pédagogique (prévoir une ½ journée)

MODALITES :

Groupe de 10 participants maximum.

Evaluation formative avec délivrance d'une Attestation de Formation Continue PSC1 à l'issue, conformément au RIF-RIC de la FNMNS.



13 Rue Jean Moulin - Maison des Sports
54510 Tomblaine - Tél. : 03 83 18 88 37



ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE 2018

Le Président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport atteste que

M. ou Mme **PRENOM NOM**

né(e) le 27/08/1982 à ST-JEAN D'ANGÉLY (17)

il a suivi une session de formation continue sur les unités d'enseignement :
 - prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
 qui a été délivrée le 05/12/2018 par l'ICF202018 à CHATELAILLON (17).

La formation continue n'est valable que pour les titulaires d'un certificat de compétence PSC 1 datant de 5 ans au plus tard après son obtention.

En fin de séance, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Tomblaine, le 05/12/2018

Jean-Claude Schwartz

Jean-Claude SCHWARTZ

TARIF
nous consulter

S.S.T.

Sauveteur Secouriste du Travail

Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de SST

Compétences :

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en œuvre de 2 domaines de compétences ...

DC1 « intervenir face à une situation d'accident du travail »

DC2 'contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise »

Ces domaines de compétences sont eux-mêmes déclinés en compétences professionnelles nécessaires à leur acquisition

Certification des compétences :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation & qui ont satisfaits aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La validité de ce certificat est fixée à 2 ans, & la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage M.A.C. tous les 2 ans, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité & le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Organisation pédagogique :

Durée minimum => 14h en présentiel en formation initiale

Effectif => de 4 à 10 personnes

Dispensateur de la formation => entité habilitée de niveau 1

Qualification du formateur => titulaire du certificat de Formateur SST ou Formateur de Formateurs SST valide

Mode de validation => un certificat SST est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée

Allègements de formation pour devenir SST :

En application des dispositions prévues par l'Arrêté du 05/12/2022, dans le cas d'un stagiaire titulaire du PSC1 datant de moins de 3 ans ou à jour des obligations de maintien des acquis & de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation, le dispensateur de formation est autorisé à mettre en œuvre un processus pédagogique distinct. Ce processus pédagogique est réalisé sous la forme d'un allègement de formation défini contractuellement avec le stagiaire. Cet allègement portera sur des compétences clairement identifiées, déjà détenues par le stagiaire. Ce processus permettra de limiter le temps de formation aux seules compétences que le stagiaire ne possède pas pour obtenir le certificat SST. L'entité habilitée mettra en place un processus de vérification des compétences déjà détenues. Le stagiaire ainsi allégé devra néanmoins être validé sur l'ensemble des compétences visées du SST et passer les épreuves certificatives dans leur intégralité.

Equivalence :

Conformément à l'Article 1 de l'Arrêté du 05/12/2022, le titulaires du SST à jour de leurs obligations de formation continue sont réputés détenir le PSC1.

L'aide mémoire SST sera obligatoire remis aux participants à l'issue de la formation initiale, et le cas échéant, à l'issue du MAC en cas de perte ou de mise à jour

M.A.C. S.S.T.

Maintien & Actualisation des Compétences de S.S.T.

Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

Prérequis :

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée
Les titulaires d'un certificat Acteur Prévention Secours sont réputés détenir le certificat SST & peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir & actualiser leur compétences qu'en SST.

Compétences :

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en œuvre de 2 domaines de compétences ...
DC1 « intervenir face à une situation d'accident du travail »
DC2 « contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise »
Ces domaines de compétences sont eux-mêmes déclinés en compétences professionnelles nécessaires à leur acquisition

Certification des compétences :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation & qui ont satisfaits aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La validité de ce certificat est fixée à 2 ans, & la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage M.A.C. tous les 2 ans, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité & le MAC ne porte pas préjudice à priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Organisation pédagogique :

Durée minimum => 7h en présentiel en formation initiale
Effectif => de 4 à 10 personnes
Dispensateur de la formation => entité habilitée de niveau 1
Qualification du formateur => titulaire du certificat de Formateur SST ou Formateur de Formateurs SST valide
Mode de validation => un certificat SST est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée

Equivalence :

Conformément à l'Article 1 de l'Arrêté du 05/12/2022, le titulaires du SST à jour de leurs obligations de formation continue sont réputés détenir le PSC1.

L'aide mémoire SST sera obligatoire remis aux participants à l'issue de la formation initiale, et le cas échéant, à l'issue du MAC en cas de perte ou de mise à jour

P.S.E. 1

Premiers Secours en Equipe de niveau 1

OBJECTIF :

* Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant au sein d'une équipe ou seul, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être âgé de 16 ans minimum

CONTENU :

Rôle & mission du secouriste	Protection & Sécurité
Hygiène & asepsie	Bilans
Obstruction des voies aériennes	Hémorragies
Détresse respiratoire – circulatoire – neurologique	Arrêt cardiaque
Perte de connaissance	Noyade
Malaise / Aggrav. maladie	Plaies
Brûlures	Aide relevage/brancardage
Traumatisme des os/articulations	

DUREE :

35h minimum de face à face pédagogique
(prévoir 38h sur 5 journées)

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants.
Evaluation formative à visée certificative avec délivrance du diplôme de SECOURISTE après validation des 6 compétences requises, conformément au RIF-RIC de la FNMNS.



TARIF
nous consulter

Premiers Secours en Equipe de niveau 2

OBJECTIF :

- Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être âgé de 16 ans minimum

Être titulaire du PSE1 (ou son équivalent) à jour de Formation Continue

CONTENU :

Rôle & mission de l'Equiper

Rappel sur les bilans

Atteintes circonstancielles

Souffrance psychique & comportements inhabituels

Immobilisations

Brancardage

Protection

Malaises & affections spécifiques

Traumatismes

Relevage

Situations à nombreuses victimes

DUREE :

28h minimum de face à face pédagogique
(prévoir 29h sur une 4 journées)

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants.

Evaluation formative à visée certificative avec délivrance du diplôme d'EQUIPIER SECOURISTE après validation des 7 compétences requises, conformément au RIF-RIC de la FNMNS.



RECOMMANDATIONS
relatives à l'unité d'enseignement
premiers secours en équipe

édition
décembre 2022



TARIF

nous consulter

F.C. PSE

Formation Continue PSE 1 ou/& 2

OBJECTIF :

* Etre à jour des nouvelles recommandations PSE1 ou/& PSE2 de la DGSCGC en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire du PSE1 ou/& PSE2 ou son équivalent

CONTENU :

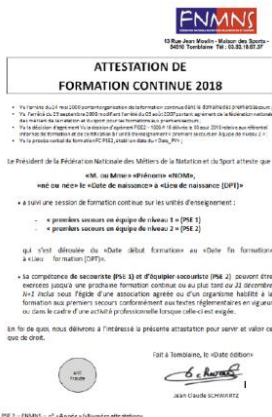
Conforme à l'Arrêté du 21 Décembre 2020 & à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en Décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h minimum de face à face pédagogique

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants maximum.
Evaluation formative à visée certificative avec délivrance d'une Attestation de Formation Continue PSE1 ou/& 2 à l'issue, conformément au RIF-RIC de la FNMNS.



TARIF
nous consulter

P.I.C.F. Pédagogie Initiale & Commune de Formateur

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé à partir d'un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être majeur

CONTENU :

Prérequis pour devenir Formateur, afin de conduire des formations de Sécurité Civile

DUREE :

21h de face à face pédagogique (*prévoir 3 jours*).
Peut être contextualisé avec une PAE sur 16h

MODALITES :

Groupe de 5 à 10 participants
Délivrance d'une Attestation de Formation PIC F à l'issue



ATTESTATION DE FORMATION
relative à l'unité d'enseignement de
Pédagogie Initiale et commune de formateur

- Vu le décret n° 98-114 du 12 Juin 1998 relatif à la formation de maîtres des professions sportives ;
- Vu l'article 46, § 1er de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;
- Vu l'article 27 de la loi n° 2012-289 du 13 Mars 2012 relative à l'école ;

Le Président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport, atteste que
M. ou Mme
né(e) le _____ à _____

- a suivi une session de formation à l'unité d'enseignement précitée qui s'est déroulée du 21/10/2019 au 27/10/2019 à LA ROCHELLE (54) ;
- a suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances liées aux compétences définies en annexe 1 de l'arrêté du 8 août 2012 susvisé.

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce qui de droit.

Fait à Tomblaine, le 27/10/2019

Jean Claude
Jean Claude SCHWARTZ

PICF - FNMNS - N° 2019 / A-54-CNF / 00075

TARIF
nous consulter

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention & Secours Civiques

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation PSC, à partir d'objectifs fixés dans un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être majeur & titulaire du PSC1 (ou son équivalent) de moins de 3 ans

CONTENU :

La qualification à l'Unité d'Enseignement PAE F PSC a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer la formation à l'Unité d'Enseignement PSC1

DUREE :

56h de face à face pédagogique (*prévoir 7 jours*), PIC F inclus.
Peut être dispensée sur 40h pour les titulaires du PIC F

MODALITES :

Groupe de 5 à 20 participants
Délivrance d'un Certificat de Compétences de Formateur PSC



TARIF
nous consulter

F.C. PAE F PSC

Formation Continue

PAE Formateur en Prévention & Secours Civiques

OBJECTIF :

* Etre à jour des Recommandations PSC1 de la DGSCGC en vigueur, et des techniques & méthodes pédagogiques utilisées par l'autorité d'emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire de la PAE F PSC

CONTENU :

Conforme à l'Arrêté du 21 Décembre 2020 & à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en Décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h minimum de face à face pédagogique

MODALITES :

Groupe de 5 à 20 participants

Délivrance d'une Attestation de Formation Continue de Formateur PSC à l'issue



TARIF
nous consulter

FORMATEUR S.S.T.

OBJECTIF DE LA FORMATION

PUBLIC

L'ensemble du personnel

ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Être titulaire des bases de prévention de l'INRS
Être titulaire du certificat SST ou APS à jour
Disposer de capacité relationnelles, d'animation & d'expression

DUREE

56h00

EFFECTIFS

De 5 à 10 stagiaires

DOCUMENT DE VALIDATION

Certificat de formateur SST
Attestation de fin de formation

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Document de référence en vigueur 56 heures minimum
Cette formation a pour finalité de permettre au futur formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail d'accompagner l'entreprise dans son projet de formation de SST, intégrée à sa démarche de prévention des risques professionnels et de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST.

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux PSH, nous consulter - Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail – Document de référence de l'INRS

Formation Initiale

Être titulaire des bases de prévention de l'INRS
Être titulaire du certificat SST ou APS à jour
Disposer de capacité relationnelles, d'animation & d'expression

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES

21 heures minimum tous les 36 mois

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable d'appréhender la démarche de prévention d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation de SST.
- Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa demande de formation de SST en tenant compte de ses spécificités.
- Être capable d'assurer la promotion d'une action de formation de SST.
- Être capable de concevoir et d'organiser une action de formation SST.
- Être capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation.
- Être capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation.
- Être capable d'assurer ou de faire assurer le suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention.

FORMATEUR S.S.T. (suite)

THEORIE PRATIQUE

50 % 50 %

FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Dans vos locaux & à la date que vous souhaitez

FORMATION INTER-ENTREPRISE

Dans nos locaux & proche de vous

APPROCHE PEDAGOGIQUE

exposés interactifs, démonstrations par le formateur, mise en situation d'accident de travail simulé

INTERVENANTS

Formateur de formateur certifié par l'INRS

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences INRS

CONTRÔLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, habilitation de niveau

Allègement de formation pour devenir formateur SST :

Les stagiaires titulaires du PAE FPSC ou PAE FPS à jour de formation continue, peuvent bénéficier d'un allègement de formation, celui ci sera de 28 heures minimum, néanmoins, le stagiaire devra :

- respecter les prérequis définis ;
- être validé sur l'ensemble des compétences visées ;
- passer les épreuves certificatives dans leur intégralité.

PROGRAMME**Présentation de la formation de formateur SST :**

Enjeux et perspectives de la formation en Sauvetage Secourisme du Travail ; Description et justification de la formation des formateurs SST.

Formation générale à la prévention :

Les indicateurs en SST et définitions ; Le repérage des situations dangereuses ; Les mesures de prévention et de protection ; L'évaluation des risques professionnels : Le Document Unique ; Les acteurs de la prévention.

L'organisation des secours et les risques :

Les obligations de l'employeur ; L'organisation des secours ; Les risques de l'entreprise ; Le cadre juridique du SST.

Les documents de référence et aides pédagogiques en SST :

Le Document de Référence INRS ; Le guide des données techniques ; Les aides pédagogiques en SST.

Les concepts de base de la communication :

Le schéma et les canaux de la communication ; Les principaux systèmes de représentation.

La conception d'une action de formation :

Les niveaux d'ingénierie ; L'analyse des besoins ; La construction d'une action de formation ; Le cahier des charges ; La progression pédagogique ; La formulation d'objectifs pédagogiques ; La conception d'un déroulé pédagogique.

FORMATEUR S.S.T.

(suite)

Les caractéristiques de la formation pour adultes :

Les conditions d'apprentissage de l'adulte ; Les méthodes pédagogiques ; Les caractéristiques d'une formation pour adulte ; Les spécificités de la formation pour adulte ; Les éléments facilitant l'apprentissage ; Les courants de la pédagogie.

L'animation d'un groupe en formation :

Les fonctions d'animation du formateur ; La communication en groupe ; La gestion du groupe et des dysfonctionnements ; Les questions.

Les outils et techniques pédagogiques :

La conception des supports pédagogiques ; L'étude de cas, l'exposé, l'exposé interactif, le travail en sous-groupe, la démonstration pratique, les cas concrets.

Les stratégies pédagogiques spécifiques au SST :

Les techniques pédagogiques et d'animation en SST ; La conception d'une action de formation ; Les scénarios de simulation d'accident du travail ; Les phases pratiques et leur sécurité.

L'évaluation d'une action de formation :

Les niveaux d'évaluation ; Le référentiel d'activités ; Les domaines de compétences en SST ; Le référentiel de certification SST ; Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation ; La formation complémentaire pour les titulaires de l'UE-PSC1.

Le dispositif de validation du formateur de SST :

Présentation du dispositif d'évaluation ; Test d'aptitude.

Les procédures administratives et l'habilitation :

Outil de gestion national (FORPREV) ; Les cadres et procédures administratifs d'une formation ; Les procédures et les outils du Document de Référence ; Le dispositif d'habilitation du réseau prévention ; Le maintien et actualisation des compétences du formateur SST.

Animation à l'aide du plan d'intervention SST :

Animation de mini-séquences de formation ; Développement de chaque partie et pictogramme ; Mise en situation de cas concrets à tour de rôle.

Analyse de situations de travail et d'accidents :

Observation de situations virtuelles ; Analyse des risques, dangers, causes, conséquences ; Recherche de solutions en amont et en aval ; Définition des gestes à effectuer.

Participation à la maîtrise du risque :

Propositions d'amélioration de situations de travail en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail ; Prise en compte des Principes Généraux de Prévention lors des mises en situation simulées.

Réflexions sur des thématiques définies (acteurs de prévention, documents de références et aides pédagogiques) :

Recherche à partir des connaissances et documents à disposition, de solutions aux questions du formateur.

Conception et animation de séquences de formation-action :

Réalisation de supports ; Entraînement à la rédaction et à la conduite d'une séquence pédagogique spécifique ; Animation de modules de formation.

PARTIE THEORIQUE | 50% PARTIE PRATIQUE | 50%

M.A.C. FORMATEUR S.S.T.

« Maintien & Actualisation des Compétences »

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail de maintenir et d'actualiser ses compétences afin d'accompagner l'entreprise dans son projet de formation de SST, intégrée à sa démarche de prévention des risques professionnels et de concevoir, organiser, animer, et évaluer une action de formation SST.

PUBLIC

Personne titulaire d'un certificat de formateur SST

COMPETENCES A DEVELOPPER

- **DC1** : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
- **DC2** : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST.
- **DC3** : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Il est nécessaire que le formateur SST disposent des documents de l'INRS et son déroulé pédagogique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Être titulaire du certificat de formateur SST

DUREE

21 heures minimum

EFFECTIFS

De 5 à 10 stagiaires

DOCUMENT DE VALIDATION

Certificat de formateur SST Attestation de fin de formation

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES

21 heures minimum tous les 36 mois

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail Document de référence de l'INRS suivant la V8 de janvier 2021

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux PSH, nous consulter

FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Dans vos locaux & à la date que vous souhaitez

FORMATION INTER-ENTREPRISE

Dans nos locaux & proche de vous

TARIF

nous consulter

M.A.C. FORMATEUR S.S.T.

« Maintien & Actualisation des Compétences »

APPROCHE PEDAGOGIQUE

exposés interactifs, démonstrations par le formateur, mise en situation d'accident de travail simulé

INTERVENANTS

Formateur de formateur certifié par l'INRS

CONDITIONS D'EVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences INRS FORMATION DE FORMATEUR SST - RECYCLAGE V.1.0 © 2/2 FORMATION DE FORMATEUR SST MAC

PARTIE THEORIQUE : 40% / PARTIE PRATIQUE : 60%

Sur l'ensemble de la formation : Actualisation des connaissances sur les nouveautés réglementaires, adm., techniques

Formation générale à la prévention

- Les indicateurs en SST
- Le repérage des situations dangereuses
- Les mesures de prévention et de protection
- L'évaluation des risques professionnels : Le Document Unique
- Les acteurs de la prévention

L'organisation des secours et les risques

- Les obligations de l'employeur
- L'organisation des secours
- Les risques de l'entreprise
- Le cadre juridique du SST

Les documents de référence et aides pédagogiques en SST

- Le Document de Référence INRS
- Le guide des données techniques
- Les aides pédagogiques en SST

La conception d'une action de formation

- Les niveaux d'ingénierie
- L'analyse des besoins
- La construction d'une action de formation
- Le cahier des charges
- La progression pédagogique
- La formulation d'objectifs pédagogiques
- La conception d'un déroulé pédagogique

Les outils et techniques pédagogiques

- La conception des supports pédagogiques
- L'étude de cas, l'exposé, l'exposé interactif, le travail en sous-groupe, la démonstration pratique, les mises en situation d'accident simulées ; restitution à l'ensemble du groupe le premier jour sous forme de présentation orale

M.A.C. FORMATEUR S.S.T.

« Maintien & Actualisation des Compétences »

Les stratégies pédagogiques spécifiques au SST

- Les techniques pédagogiques et d'animation en SST
- Les scénarios de simulation d'accident du travail
- La conception d'une action de formation
- Les phases pratiques et leur sécurité

L'évaluation d'une action de formation

- Les niveaux d'évaluation
- Les domaines de compétences en SST
- Les objectifs, les modalités et les outils d'évaluation
- Le référentiel d'activités
- Le référentiel de certification SST

Le dispositif de validation du formateur de SST

- Présentation du dispositif d'évaluation
- Epreuve Certificative

Les procédures administratives et l'habilitation

- Outil de gestion national (FORPREV)
- Les cadres et procédures administratifs d'une formation
- Les procédures et les outils du Document de Référence
- Le dispositif d'habilitation du réseau prévention
- Le maintien et actualisation des compétences du forma-

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés

Animation à l'aide du plan d'intervention SST

- Animation de mini-séquences de formation
- Mise en œuvre de mises en situation d'accident simulées à tour de rôle

Analyse de situations de travail et d'accidents

- Observation de situations vécues
- Recherche de solutions en amont et en aval
- Analyse des risques, dangers, causes, conséquences
- Définition des gestes à effectuer

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions d'amélioration de situations de travail en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention au cours de cas concrets

Réflexions sur des thématiques définies (acteurs de prévention, documents de références et aides pédagogiques)

- Recherche à partir des connaissances et documents à disposition, de solutions aux questions du formateur

Conception et animation de séquences de formation-action

- Réalisation et réactualisation de supports de formation
- Animation de modules de formation

Réalisation d'un dossier portant sur un projet de formation SST mis en œuvre dans le cadre de l'activité de formateur

- Analyse de la demande de l'entreprise cliente
- Présentation des caractéristiques du public formé, des lieux, dates et de la satisfaction du client et/ou des stagiaires
- Restitution à l'ensemble du groupe le premier jour sous forme de présentation orale

Centre National de Formation des Métiers de la Natation et du Sport

Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean MOULIN CS 70001 54510 TOMBLAINE

+33 3 83 18 88 37 – cnf@fnmns.org – www.fnmns.org

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation aux premiers secours, à partir d'objectifs fixés dans un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être majeur & titulaire du PSE2 (ou son équivalent) à jour de FC

CONTENU :

La qualification à l'Unité d'Enseignement PAE F PS a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer la formation à l'Unité d'Enseignement relative aux premiers secours en équipe

DUREE :

76h de face à face pédagogique (*prévoir 10 jours*), PIC F inclus.
Peut être dispensée sur 60h pour les titulaires du PIC F

MODALITES :

Groupe de 6 à 18 participants

Délivrance d'un Certificat de Compétences de Formateur PS



CERTIFICAT DE COMPETENCES DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS

Voici de décret 93404 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;
Voici de décret du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;
Voici de décret professionnel n°463-2020 de renouvellement de l'agrément à assurer les formations aux premiers secours à la Fédération Nationale des métiers de la natation et du sport, en date du 06 mai 2020 ;
Voici de décision d'agrément n° PAE/FPS - 0101854 délivrée le 05 décembre 2016, relative à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;
Voici le procès-verbal du jury d'examen n° 862020, en date du 01 décembre 2020.

Le préfet,
déclarant que nide le à , remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de formateur aux premiers secours, conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié susvisé,
délivre à présent certificat de compétences.

Fait à NANCY, le 01 décembre 2020.

Le préfet,
Pour le Préfet, sa déléguée,
La Chancelière S.I.D.P.C.
Sectoriel DE MEY

PAE FPS - 54 - n° 2020/349

Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat

TARIF

nous consulter

F.C. PAE F PS

Formation Continue

PAE Formateur de Premiers Secours

OBJECTIF :

* Etre à jour des Recommandations PSC1 & PS de la DGSCGC en vigueur, et des techniques & méthodes pédagogiques utilisées par l'autorité d'emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire de la PAE F PS

CONTENU :

Conforme à l'Arrêté du 21 Décembre 2020 & à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en Décembre, pour l'année N+1

DUREE :

6h minimum de face à face pédagogique

MODALITES :

Groupe de 6 à 18 participants, présentiel,
Apport de connaissance et mise en pratique,
Délivrance d'une Attestation de Formation Continue de Formateur PS à l'issue



ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE [année]

- Titre de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.
- Le titre de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.
- Le contenu de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.
- Le contenu de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.
- Le contenu de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.
- Le contenu de la formation continue (FC) proposée par le formateur continué dans le dossier d'inscription.

La qualité de l'autorité attestante ainsi que
«M. ou Mme» «Prénom» «NOM»,
est ou sera la «Date de naissance» «Lieu de naissance (DPF)»

- «Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours» (FPS)
- «Premiers secours en équipe de niveau 1» (PSE 1)
- «Premiers secours en équipe de niveau 2» (PSE 2)

qui s'est déroulée du «Date début formation» au «Date fin formation» à «Lieu formation (DPF)»
Les compétences de formateur aux premiers secours (FPS), de secouriste (PSE 1) et d'équipe-secouriste (PSE 2) peuvent être obtenues jusqu'à leur prochaine formation continue ou jusqu'au 31 décembre 3171 inclus sous l'égide d'une autorité agréée ou d'une organisation habilitée à la formation aux premiers secours conformément aux textes réglementaires en vigueur ou dans le cadre d'une activité professionnelle lorsque celle-ci est exigée.

En fin de page, sont délivrés à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à (Ville), le «Date édition»

(Signature)

(Prénom.NOM)

TARIF

nous consulter

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur de Formateurs

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation de formateurs, à partir d'objectifs fixés dans un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être majeur & titulaire d'une PAE F PSC ou PAE F PS depuis au moins 3 ans, et à jour de Formation Continue

CONTENU :

La qualification à l'Unité d'Enseignement PAE FDF a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à contextualiser leurs compétences de formateur au domaine particulier de la formation de formateurs

DUREE :

55h minimum de face à face pédagogique (*prévoir 56h sur 7 jours*)
Peut être contextualisée avec le C.E.A.F.

MODALITES :

Groupe de 6 à 18 participants
Délivrance d'un Certificat de Compétences de Formateur de Formateurs



TARIF
nous consulter

Conception & Encadrement d'une Action de Formation

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les capacités nécessaires pour encadrer une action de formation de formateurs, à partir d'objectifs fixés dans un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être majeur & titulaire de la PAE FDF à jour de Formation Continue

CONTENU :

La qualification de compétences nécessaires pour amener l'apprenant à contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de la formation de formateurs, l'acquisition des capacités nécessaires à l'élaboration d'une action de formation à visée certificative, et à l'encadrement d'une équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation

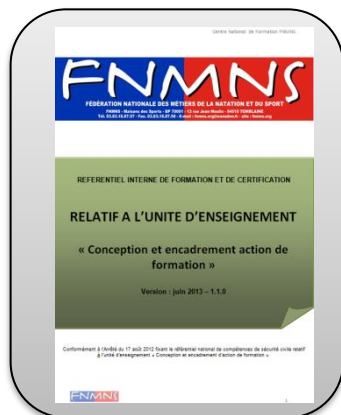
DUREE :

40h de face à face pédagogique (prévoir 5 jours)

MODALITES :

Groupe de 6 à 18 participants

Délivrance d'un Certificat de Compétences de Conception & Encadrement d'une Action de Formation



TARIF
nous consulter

F.C. PAE FDF Formation Continue PAE Formateur de Formateurs

OBJECTIF :

* Etre à jour des Recommandations PSC1 & PS de la DGSCGC en vigueur, et des techniques & méthodes pédagogiques utilisées par l'autorité d'emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire de la PAE FDF

CONTENU :

Conforme à l'Arrêté du 21 Décembre 2020 & à l'Instruction Ministérielle de la DGSCGC (Ministère de l'Intérieur) qui paraît chaque année en Décembre, pour l'année N+1

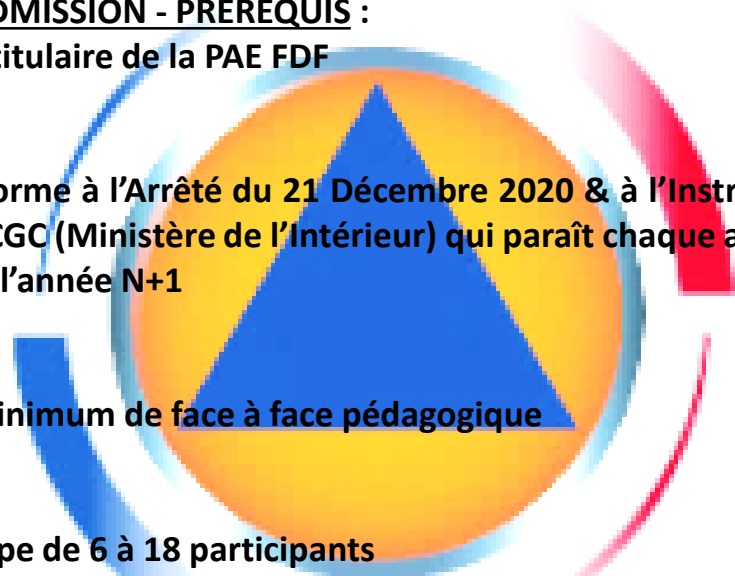
DUREE :

6h minimum de face à face pédagogique

MODALITES :

Groupe de 6 à 18 participants

Délivrance d'une Attestation de Formation Continue de Formateur de Formateurs à l'issue



TARIF
nous consulter

Brevet National de Sécurité & de Sauvetage Aquatique

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une activité de surveillance et de sauvetage.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être âgé d'au moins 17 ans pour entrer en formation, avoir un certificat médical d'aptitude et être titulaire du PSE1 (ou son équivalent) à jour de FC le jour de l'examen

CONTENU :

Préparation aux 4 épreuves d'examen (parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m avec des apnées & remorquage mannequin en 2mn40, parcours de sauvetage avec palmes/masque/tuba en continu de 250m en 4mn20, secours à personne en milieu aquatique, QCM de 40 questions) et au métier de Sauveteur Secouriste Aquatique.

DUREE :

environ 42h de formation (hors PSE1)

MODALITES :

Groupe de 6 à 30 participants maximum

Délivrance du Brevet par l'Organisme de Formation, après validation des 4 épreuves certificatives par le jury, le jour de l'examen



 Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports	 Ministère des Sports
BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE	
Vu l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ; Vu le procès-verbal de la session d'examen pour la délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique qui a été tenue le [date de session] à [Lieu (département)] ; délivre le présent diplôme à : Prénom NOM né(e) le [date naissance] à [lieu naissance]	
Fait à [Lieu] le [date d'édition] [Attache de signature]	
[Prénom NOM]	
<small>BNSSA – IORGAI – et le Asses et le D'après de de l'état Le titulaire de ce brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique est tenu de respecter le règlement de son diplôme en vigueur. Toute infraction sera sanctionnée.</small>	

TARIF
nous consulter

Recyclage B.N.S.S.A.

« Brevet National de Sécurité & de Sauvetage Aquatique »

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une activité de surveillance et de sauvetage.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire du BNSSA, d'un certificat médical d'aptitude et être à jour de FC PSE 1 ou/et PSE2 le jour de l'examen

CONTENU :

Préparation aux 2 épreuves d'examen (parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m avec des apnées & remorquage mannequin en 3mn & secours à personne en milieu aquatique).

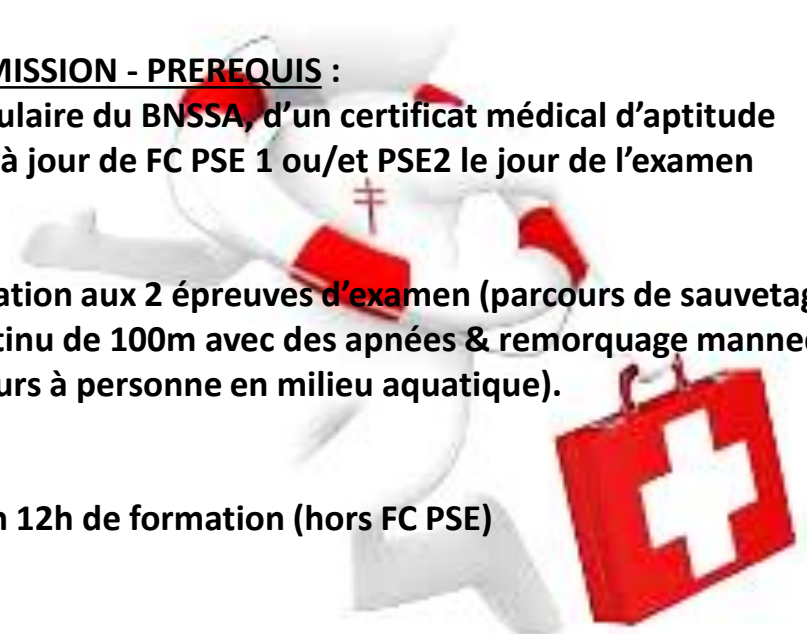
DUREE :

environ 12h de formation (hors FC PSE)

MODALITES :

Groupe de 6 à 30 participants maximum

Délivrance de l'Attestation de Formation Continue BNSSA par l'Organisme de Formation, après validation des 2 épreuves certificatives par le jury.



ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE [année]

- Vu le code du sport ;
- Vu l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;
- Vu le procès-verbal de la session d'examen (Référence PV) en date du [Date PV] (Présidence) ;

[Le/La qualité de l'autorité attestante] atteste que

« M. ou Mme » « Prénom » « NOM »,
né ou née le « Date de naissance » à « Lieu de naissance (DPT) »

- a suivi une session de formation continue relative à :

- « Brevet nationale de sécurité et de sauvetage aquatique » (BNSSA)

qui s'est déroulée du « Date début formation » au « Date fin formation » à « Lieu formation (DPT) ».

- Ses compétences en tant que détenteur du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ont été évaluées conformément à l'article 10 de l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié susvisé et peuvent être exercées jusqu'à une prochaine formation continue ou au plus tard au 31 décembre A+3 inclus sous l'égide d'un organisme de formation tel que défini par l'article 1. de l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié susvisé.

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville], le « Date édition »

(Attache de signature),

[Prénom NOM]

FC BNSSA - [DMSA] - n° [Niveau]/[Numéro attestation]

TARIF
nous consulter

B.P. J.E.P.S. A.A.N.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire & du Sport

spécialité « Activités Aquatiques & de la Natation »

OBJECTIF :

- * Initier, enseigner, encadrer tous types de publics
- * Conduire des actions pédagogiques d'éveil, d'animation, d'apprentissage permettant la découverte et la maîtrise des activités aquatiques
- * Concevoir des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global d'une structure
- * Participer au fonctionnement, à la sécurité des baigneurs, à la communication et l'entretien de la structure

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS - SELECTIONS :

- * Avoir 18 ans au terme des Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP)
- * Être titulaire du PSE1 et du BNSSA à jour de Formation Continue
- * Réaliser un 400m en moins de 7mn40 max (*test d'exigence à l'entrée en formation*)
- * Satisfaire aux tests de sélection
- * Produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique & l'enseignement de la natation daté de moins de 1 an

CONTENU :

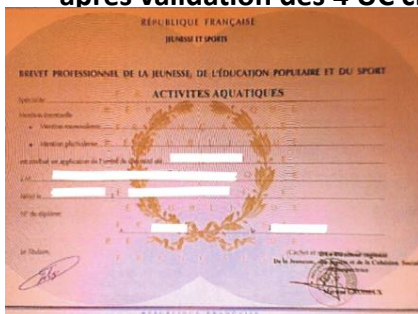
4 U.C. à certifier (UC1 : encadrer tout public dans tout lieu & toute structure – UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure - UC3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques & de la natation – UC4 : mobiliser les techniques des activités aquatiques & de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage)

DUREE :

Environ 1 100 h en alternance entre le Centre de Formation et la Structure d'Accueil

MODALITES :

Délivrance du BP JEPS AAN donnant le titre de Maître Nageur Sauveteur après validation des 4 UC ci-dessus par un Jury plénier.



TARIF
nous consulter

C.A.E.P. M.N.S.

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur

OBJECTIF :

* Attester que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de Maître Nageur Sauveteur continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire du titre de Maître Nageur Sauveteur, d'un certificat médical d'aptitude et être à jour de FC PSE 1 ou/et PSE2

CONTENU :

Procédures de secours, évolution de l'environnement professionnel & réglementation spécifique, animation & enseignement des activités de la natation, évaluation des procédures de secours

DUREE :

18h de formation (sur 3 jours) + 3h d'évaluation

MODALITES :

Groupe de 8 à 24 participants maximum

Délivrance du CAEP MNS par la DRAJES après validation de l'évaluation des procédures de secours (2 épreuves certificatives) par le jury.



TARIF

nous consulter

Surveillant Sauveteur Aquatique en Eaux Intérieures (S.S.A. E.I.)

OBJECTIF :

- * Faire acquérir à tout apprenant les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés, à l'exception du littoral.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

- * Être titulaire du titre de MNS (à jour de CAEP MNS) ou du BNSSA (à jour de Recyclage)
- * être titulaire du PSE1 ou/et PSE2 à jour de Formation Continue
- * certificat médical d'aptitude conforme, en cours de validité
- * détenir le permis bateau pour la compétence optionnelle de pilotage d'embarcations nautiques motorisées

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de prévention, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à des matériels spécifiques), participer à une action coordonnée de sauvetage, réaliser les gestes de 1ers secours adaptés

DUREE :

14h (minimal) en présentiel + 7h pour la compétence optionnelle relative au pilotage des embarcations nautiques motorisées

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants

Délivrance du Certificat de Compétences de S.S.A. Eaux Intérieures à l'issue (soumis à vérification de maintien des acquis annuel & F.C. de 6h tous les 3 ans)



TARIF
nous consulter

Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (S.S.A. L.)

OBJECTIF :

- * Faire acquérir à tout apprenant les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

- * Être titulaire du titre de MNS (à jour de CAEP MNS) ou du BNSSA (à jour de Recyclage)
- * être titulaire du PSE1 ou/et PSE2 à jour de Formation Continue
- * certificat médical d'aptitude conforme, en cours de validité
- * détenir le permis bateau pour la compétence optionnelle de pilotage d'embarcations nautiques motorisées

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de prévention, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à des matériels spécifiques), participer à une action coordonnée de sauvetage, réaliser les gestes de 1ers secours adaptés

DUREE :

28h (minimal) en présentiel + 7h pour la compétence optionnelle relative au pilotage des embarcations nautiques motorisées

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants

Délivrance du Certificat de Compétences de S.S.A. Littoral à l'issue

(soumis à vérification de maintien des acquis annuel & F.C. de 6h tous les 3 ans)



**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
DE SURVEILLANT-SAUVETEUR AQUATIQUE - Littoral**

Le titulaire de ce certificat est titulaire de la compétence professionnelle relative à la surveillance et au sauvetage aquatique sur le littoral.

Le Président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport, à la date du 15/11/2019, a délivré ce certificat de compétence professionnelle relative à la surveillance et au sauvetage aquatique sur le littoral, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-11 du 17 janvier 2013 relative à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la certification.

Il est délivré à M. M. le 15/11/2019, à la date de la délivrance de ce certificat.

Fait à Tomblaine, le 02/07/2020

Jean-Charles SCHWARTZ

TARIF

nous consulter

Formation Continue

Surveillant Sauveteur Aquatique

en Eaux Intérieures (F.C. S.S.A. E.I.)

OBJECTIF :

- * Actualiser et perfectionner ses connaissances, ainsi qu'acquérir de nouvelles techniques ou procédures en tant que S.S.A. Eaux Intérieures.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

- * Être titulaire de l'Unité d'Enseignement « Surveillant Sauveteur Aquatique en Eaux Intérieures »
- * certificat médical d'aptitude conforme, en cours de validité

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de prévention, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à des matériels spécifiques), participer à une action coordonnée de sauvetage, réaliser les gestes de 1ers secours adaptés

DUREE :

6h en présentiel

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants
 Délivrance, à l'issue, d'une Attestation de Formation Continue de S.S.A. Eaux Intérieures si avis favorable



TARIF
 nous consulter

Formation Continue

Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral (F.C. S.S.A. L.)

OBJECTIF :

- * Actualiser et perfectionner ses connaissances, ainsi qu'acquérir de nouvelles techniques ou procédures en tant que S.S.A. sur le Littoral.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

- * Être titulaire de l'Unité d'Enseignement « Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral »
- * certificat médical d'aptitude conforme, en cours de validité

CONTENU :

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment, effectuer une analyse des risques particuliers, développer des actions de prévention, participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées (éventuellement associées à des matériels spécifiques), participer à une action coordonnée de sauvetage, réaliser les gestes de 1ers secours adaptés

DUREE :

6h en présentiel

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants
 Délivrance, à l'issue, d'une Attestation de Formation Continue de S.S.A. Littoral, après avis favorable



TARIF
 nous consulter

FORMATEUR

Surveillant Sauveteur Aquatique en Milieu Naturel (F. S.S.A. M.N.)

OBJECTIF :

* Contextualiser les compétences de Formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement au sauvetage aquatique en milieu naturel.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

* Être titulaire du SSA Littoral, à jour de Formation Continue, et de la compétence de pilotage d'embarcations nautiques motorisées

CONTENU :

Dispenser des formation initiales et continues de SSA Littoral ou en Eaux Intérieures à partir d'un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, élaborés et validés par une Autorité d'Emploi, et en utilisant les compétences liées à l'Unité d'Enseignement PIC F, de dispenser l'enseignement des procédures et des techniques au sauvetage aquatique en milieu naturel

DUREE :

70h (avec possibilité de faire appel à des outils de FOAD permettant de minorer la durée de formation présentielle, pour les séquences d'apports de connaissances)

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants

Délivrance du Certificat de Compétences de Formateur S.S.A. en Milieu Naturel à l'issue (soumis à vérification de maintien des acquis annuel & Formation Continue de 6h tous les 3 ans)



TARIF
nous consulter

Formation Continue FORMATEUR Surveillant Sauveteur Aquatique en Milieu Naturel (F. S.S.A. M.N.)

OBJECTIF :

* Actualiser et perfectionner ses connaissances ainsi qu'acquérir de nouvelles techniques ou procédures relatives à l'enseignement de la surveillance et du sauvetage aquatique en milieu naturel.

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

* Être titulaire du Certificat de Compétences de Formateur SSA en Milieu Naturel

CONTENU :

Dispenser des formation initiales et continues de SSA Littoral ou en Eaux Intérieures à partir d'un Référentiel Interne de Formation et un Référentiel Interne de Certification, élaborés et validés par une Autorité d'Emploi, et en utilisant les compétences liées à l'Unité d'Enseignement PIC F, de dispenser l'enseignement des procédures et des techniques au sauvetage aquatique en milieu naturel

DUREE :

6h en présentiel

MODALITES :

Groupe de 6 à 24 participants

Délivrance d'une Attestation de Formation Continue de Formateur S.S.A. en Milieu Naturel à l'issue, après avis favorable



TARIF
nous consulter

Formation Assistance & Secours en Milieu Sportif (A.S.M.S.)

OBJECTIF :

* Reconnaître les pathologies en milieu sportif, les identifier et mettre en œuvre les gestes appropriés pour secourir la victime, maintenir son intégrité physique et éviter l'aggravation en attendant l'arrivée des secours

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Être titulaire du PSC1 (ou son équivalent) & être âgé d'au moins 14 ans

CONTENU :

Généralités sur les accidents sportifs et les traumatismes, pathologies liées à l'effort ou aux circonstances, traumatismes visibles ou suspects des parties molles, traumatismes du système ostéo-articulaire, traumatismes complexes, situations particulières

DUREE :

14h en présentiel

MODALITES :

Groupe de 1 à 10 participants
 Délivrance d'un Brevet Fédéral d'Assistance et Secours en Milieu Sportif



TARIF
 nous consulter

Formation Equipier de Première Intervention (E.P.I.)

Sécurité dans les E.R.P.

OBJECTIF :

* Être capable d'acquérir les compétences nécessaires pour développer une culture de prévention et de sécurité au sein d'un Etablissement. D'appréhender la survenue d'un évènement exceptionnel qui nécessiterait une action réflexe, telle que l'alerte, la mise en protection des usagers, l'attaque d'un feu avec un moyen d'extinction adapté, ainsi que la préparation de l'arrivée des secours,

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS :

Aucune

CONTENU :

- * Présentation de la formation EPI et de la FNMNS
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'un Etablissement et s'adapter aux conditions du moment
- * Appréhender un départ de feu
- * Organiser et participer à l'évacuation de l'Etablissement

DUREE :

6h30 en présentiel

MODALITES :

Groupe de 1 à 12 participants

Délivrance d'un Brevet Fédéral d'Equipier de Première Intervention



TARIF
nous consulter